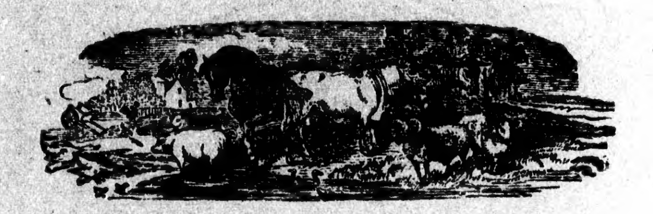


NOUVEAU SYSTÈME
DE
COMPTABILITÉ
AGRICOLE
OU
Méthode sûre et facile
POUR BIEN GÉRER LES OPÉRATIONS D'UNE FERME

Vu et approuvé par les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada et de l'Etat de New-York.

PAR F. M. F. OSSAYE.



Montreal

Imprimerie De Montigny & Cie., 79½, Rue St. Paul.

1853

NOUVEAU SYSTÈME

DE

COMPTABILITÉ AGRICOLE

OU

MÉTHODE SÛRE ET FACILE

POUR BIEN GÉRER LES OPÉRATIONS D'UNE FERME

PAR F. M. F. OSSAYE.



Montreal,

Imprimerie De Montigny & Cie., rue St. Paul.

1852.

AU

Major T. Edmond Campbell,

DE ST.-HILAIRE,

(CANADA.)



> Honneur à ces hommes qui, ayant tout ce qui peut assurer une position brillante dans le monde, préfèrent le paisible séjour des campagnes où ils consacrent leur temps, leurs talents et leur fortune à la propagation des bonnes doctrines, des bonnes pratiques et des bons instruments, et au-dessus de tout cela, à l'ennoblissement de la position sociale de l'Agriculteur.
>
> MATHIEU DE DOMBASLE.



Sa
prosp
Co
dans
com
peut
les f
prod
C'
nem
men
cond
mai
due
press
ces c
vate
coup
mer
vais
vien
de l'
Q
80 à
exis
late
nom
mat
s'il
pens
Q
P
teur
plac
larit
de s
et d
pen
C
non
pen
effe
pen
d'œ
L
cac
Dat
calc
tion
fort
ord

AVANT PROPOS.

Sans ordre et sans économie, une exploitation agricole ne saurait prospérer.

Ces deux élémens de succès se trouvent presque toujours réunis dans *la petite culture.* L'ouvrier qui, pour nourrir sa famille, ne compte que sur les produits de son jardin et de son petit champ, ne peut s'endormir dans le désordre, à moins d'en subir immédiatement les funestes conséquences ; pour lui, le désordre c'est la misère, la prodigalité c'est la faim.

C'est dans la *moyenne* culture, celle qui se pratique sur des ténemens de terre de 30 à 80 arpents, que l'on voit, plus ordinairement, la prodigalité de temps, l'insouciance et l'irrégularité de conduite ; parce que, généralement, cette culture se trouve entre les mains de la classe la moins instruite des cultivateurs, et que l'étendue du terrein étant assez grande pour fournir aux besoins les plus pressants de la famille, par la production seule des fourrages naturels, ces défauts peuvent rester longtemps impunis ; dans ce cas, le cultivateur, aidé par la nature qui pourvoit à ses pâturages, ne sort de sa coupable apathie que pour gratter une partie de son terrein, et y semer quelques céréales sur lesquelles il compte pour passer les mauvais jours sans inquiétude. Progresser, améliorer et acquérir, ne lui viennent jamais en tête ; il ne demande *qu'à joindre les deux bouts de l'an, sans avoir à supporter de trop grandes privations.*

Quant à la *grande* culture, celle qui embrasse des ténemens de 80 à 1000 arpens et au-delà, comme la petite culture, elle ne peut exister longtemps sans ordre et sans économie, parce que le spéculateur qui l'entreprend, ayant besoin d'employer constamment un nombreux personnel d'engagés et d'ouvriers journaliers, ayant un matériel considérable à entretenir, aurait bientôt dévoré son avoir, s'il ne mettait fin à ses extravagances, et s'il ne réformait ses dépenses inutiles et la mauvaise tenue de son exploitation.

Qu'est-ce donc que l'ordre et l'économie ?

Par l'ordre, je n'entends pas seulement l'attention que l'agriculteur doit donner à ce que, dans sa ferme, chaque chose soit à sa place, mais, bien plus encore, les soins qu'il doit apporter à la régularité des divers services, à la concordance de toutes les branches de son exploitation, à la constatation fidèle et exacte de ses recettes et de ses dépenses, et à l'attribution de ces recettes et de ces dépenses aux différentes industries auxquelles elles se réfèrent.

Ce serait aussi se tromper étrangement, si l'on n'attachait à l'économie d'autre idée que celle d'une lésinerie mesquine dans les dépenses ordinaires du ménage ; il est une autre économie dont les effets se font bien plus sentir dans la balance des recettes et des dépenses de la ferme ; c'est l'économie du temps et de la main d'œuvre.

L'ordre et l'économie vont presque toujours ensemble, et sont le cachet bien reconnaissable d'une ferme sagement administrée. Dans cette ferme, vous trouverez indubitablement un chef réfléchi, calculant d'avance la portée de tous ses ordres, de toutes ses actions ; tout ce qui se passe chez lui fait le sujet d'une comptabilité fort claire, fort exacte, et dans ce miroir de son exploitation brille ordinairement le succès.

Chez l'agriculteur insouciant, vous voyez, au contraire, le désordre le plus profond ; là, aucun compte n'est établi, les services sont mal organisés, la prodigalité est à son comble ; par suite, les dépenses sans but utile se multiplient, et absorbent d'avance le revenu du sol ; bientôt, le capital est attaqué et le malheureux agriculteur finit par la ruine et la misère.

C'est, très souvent à une comptabilité mal établie, ou plutôt à l'absence de toute comptabilité, que l'on doit attribuer la ruine de la majeure partie des agriculteurs qui succombent, en faisant de la grande culture ; ne pouvant chaque jour se rendre compte de leur position, ils ne s'aperçoivent de leurs fautes, que lorsqu'il n'est plus temps d'y apporter remède. Il est, en conséquence, de la plus grande utilité que chaque agriculteur, qui veut opérer en grand, adopte un système de comptabilité précis et exact, et le suive invariablement.

Mais, dira-t-on, beaucoup d'agriculteurs réussissent néanmoins dans leurs entreprises, quoiqu'ils ne tiennent pas de livres: à cela je répondrai que ces agriculteurs n'opèrent sans doute que sur de très petites étendues de terre, et ne font pas ce que l'on appelle de la grande culture, alors leur comptabilité peut se loger dans leur tête. D'autre part, on attribue très souvent le succès d'une exploitation à toute autre cause qu'à la véritable. Ces agriculteurs se trouvent sans doute dans des positions exceptionnelles, près d'une ville, par exemple, où ils écoulent facilement leurs produits bruts, ce qui simplifie considérablement les opérations; ou aidés par une amille nombreuse, ils sont dispensés d'entreteuir à grands frais, un nombreux personnel d'engagés ; ou, enfin, se contentent-ils, peut-être, de suivre *servilement* le système de culture établi dans la localité qu'ils habitent, et auquel ils ont été initiés dès leur enfance. Mais je puis affirmer que, pour celui qui ne se trouve pas dans l'une de ces positions exceptionnelles, et surtout pour celui qui cultive en grand et veut apporter quelques changements ou améliorations à la routine locale, il n'y a pas de succès possible, sans que chaque dépense soit soigneusement enrégistrée et attribuée à l'industrie qui l'a nécessitée, sans que chaque manœuvre soit inscrite, sans que la concordance la plus parfaite soit établie entre toutes les branches de l'exploitation ; ce qui ne peut se faire qu'au moyen de la comptabilité.

La comptabilité n'a pas seulement pour objet de faire ressortir les bénéfices ou les pertes d'une entreprise agricole, elle doit être aussi le plan en relief de l'exploitation, et être établie de manière à guider l'agriculteur et le conduire dans la bonne voie, de même que la carte du marin est faite pour guider le vaisseau à travers les écueils.

Pénétré de cette idée, qu'une comptabilité soigneusement tenue est indispensable au *plein* succès d'une exploitation de quelqu'importance, je me suis mis à la recherche d'un système d'écritures simple, clair, autant que possible, et surtout applicable à quelqu'exploitation que ce soit, où l'on s'occupe de productions animales et végétales ; et je m'empresse de livrer au public agricole le fruit de mes travaux. Puisse cette méthode lui être de quelque utilité, pour moi, je puis dire qu'elle m'a beaucoup aidé à voir l'agriculture sous son véritable jour, et à dissiper les fausses illusions que je m'étais faites tout d'abord sur son compte.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Sur les dispositions générales des livres.— Les Comptes de Magasin.— L'Inventaire.

Des dispositions générales des livres et des comptes qu'ils renferment.

Dans *la grande culture*, il s'exerce simultanément trois industries différentes.

La première a pour objet la production animale, ou la production du lait, de la viande, de la laine, du fumier, etc.

La deuxième a pour objet les végétaux, c. a. d. la culture des fourrages, des céréales, et des plantes de commerce telles que les plantes textiles, tinctoriales, oléagineuses, etc.

Et la troisième tient dans ses mains la force motrice, si l'on peut l'appeler ainsi, autrement dit, la main d'œuvre, hommes et attelages auxquels les deux autres ont nécessairement recours pour être mises en jeu.

Ces trois industries s'exercent souvent séparement, mais ce n'est que dans la petite culture. Ainsi, nous voyons, près des villes, des spéculateurs qui nourrissent des vaches laitières avec des fourrages et des risidus de distillerie qu'ils achètent et ne produisent pas, tandis qu'ils vendent leur lait à la ville, et leur fumier à d'autres spéculateurs, qui louent des tènemens de terre pour y cultiver des légumes et des fourrages qu'ils vendent, quelques fois même bruts, au premier pour la nourriture de ses vaches ; enfin, l'un et l'autre ont souvent recours à un industriel, de troisième espèce, qui est loueur de chevaux ou d'attelages.

Le grand cultivateur n'est autre qu'un industriel qui réunit en ses mains ces trois industries. Il nourrit ses animaux avec des fourrages qu'il produit, au lieu de les acheter ; il fume ses champs avec des engrais qu'il tire de ses étables, au lieu de les faire venir de la ville ; il cultive ses champs et conduit ses produits au marché avec ses chevaux et ses équipages, au lieu de se servir de ceux d'un loueur ; par conséquent, sa comptabilité n'est et ne doit être que la réunion des comptes de chacun des industriels dont nous venons de parler.

Et bien, en effet, ma comptabilité n'est autre chose que la réunion des comptes du producteur de matières animales, du producteur de végétaux et du loueur d'attelages.

Trois livres suffisent pour ces comptes.

Le premier est le journal, sur lequel j'inscris les évènements de la journée, à mesure qu'ils se présentent, pour les reporter ensuite sur les deux autres livres, aux industries et aux comptes particuliers auxquels ils se réfèrent.

Ces reports peuvent n'être faits qu'à la fin de chaque mois mais il est mieux de les faire tous les jours, ou du moins à la fin de chaque semaine.

Le 2ème ou le grand livre, divisé en trois chapitres, ayant rapport, l'un à la production végétale, l'autre à la production animale, et le troisième à la main-d'œuvre, contient un compte séparé pour chaque espèce de production nécessitant nn service particulier.

Et le troisième renferme le compte de caisse et les comptes courans.

Après ce que je viens de dire sur la destination de ces livres et leur contenu, le tableau qui suit doit suffire pour faire comprendre parfaitement le mécanisme de ma comptabilité :

(le Ier Livre) JOURNAL.

se reporte sur

(le 2ème Livre) GRAND LIVRE

(le 3ème livre) COMPTES COURANTS

Ce 2ème livre contient trois chapitres...

Ier chapitre. Production végétale.
2e chap. Production animale.
3e chap. Main d'œuvre et instruments.

Ce livre renferme les comptes particuliers suivants...

Le compte de caisse
Du forgeron
Du sellier
Et de chaque fournisseur
Du ménage
Des magasins
Des frais généraux
Des améliorations foncières

...Ce Ier chapitre contient un compte séparé, pour chaque tènement de terre soumis à une culture particulière.

...Ce 2ème chapitre contient les comptes suivants

Vacherie
Bêtes d'élève à cornes
Bêtes à cornes à l'engrais
Bergerie
Porcherie
Chevaux d'élève
Volaille

...Ce 3e chapitre contient les articles ci-contre

Des hommes
Des bêtes de trait
Du mobilier aratoire

Des Comptes de Magasin.

Parmi les comptes courans, il en est trois très importans sur lesquels il est bon de donner quelques explications, avant de commencer l'examen des livres, ce sont les comptes de magasin ; leurs rapports fréquens et compliqués avec les deux premières industries, la production végétale et la production animale, en rendent l'intelligence assez difficile ; mais, pour peu que l'on refléchisse, les observations suivantes leveront toutes difficultés, tout en faisant ressortir l'utilité de ces comptes particuliers.

Dans une exploitation agricole, immédiatement après la récolte,

Les grains et fourrages

sont mis en

MAGASIN (a,)

et de là ils vont

au *marché*, ou au *ménage*, ou aux *champs en semence*, ou aux *bêtes de trait*, ou à *l'industrie animale*,

Cette industrie les convertit ensuite en.......

fromage, beurre, œufs, laine, viande morte, | fumier, | viande en vie, chevaux

qui vont en **MAGASIN** (b) pour aller ensuite au **Ménage ou au Marché.**

qui va **En Magasin** (c) et du magasin va **Aux Champs.**

qui vont au **Marché.**

Par ce tableau nous voyons :

Qu'un premier magasin A reçoit tous les produits végétaux

quelqu'ils soient, dès qu'ils sont récoltés.

Qu'un second magasin B reçoit ces mêmes fourrages transformés par diverses branches de l'industrie animale en fromage, beurre, œufs, laine et viande morte telle que salaisons.

Et qu'un troisième magasin, C (c'est-à-dire les cours et depôts), reçoit ces mêmes produits végétaux transformés en engrais.

Telles sont en effet les voies que suivent les produits agricoles, avant ou après leur transformation ; et bien, puisque la comptabilité doit être le tableau fidèle des opérations de la ferme, elle doit alors nécessairement représenter ces trois magasins par un compte séparé ; maintenant, si l'on considère chacun de ces magasins comme commerçant et payant toute denrée inscrite à son entrée, et recevant le prix de tout autre qui en sort, il résultera les avantages suivans :

1° Au moyen de ces intermédiaires, les deux premières industries seront complètement isolées l'une de l'autre ; il en sera de même de leurs diverses branches entr'elles ; par conséquent, il sera facile d'apprécier les résultats et le mérite de chacune.

2° Dès qu'une denrée quelconque sera mise en magasin, l'industrie, qui l'aura produite, étant payée par le magasin, pourra voir son compte clos immédiatement, et ne sera pas forcée de souffrir les éventualités et les retards de la vente au marché, etc., il est inutile de dire que l'on devra assigner aux divers produits les prix courants du jour, tant pour les entrées en magasin que pour les sorties, en déduisant les frais de transport au marché.

3° Tout produit étant soigneusement porté à l'entrée des comptes de magasin, l'agriculteur pourra s'apercevoir promptement du moindre larcin et de la moindre prodigalité dans le ménage ou dans l'administration de telle ou telle branche de son exploitation.

Il faut toujours douter des succès apparens de ces agriculteurs, chez lesquels vous voyez la femme, les enfans, les engagés monter au grenier librement et *prendre sans compter, et sans que le maître puisse s'en rendre compte, l'avoine, le blé, les légumes secs* et en un mot toutes les provisions dont chacun a besoin pour le service dont il est chargé. Il n'y a que des comptes de magasin très-exacts qui puissent empêcher le désordre en ce cas, et prevenir le gaspillage dans la consommation.

4° Enfin, en ce qui concerne les engrais, on évite, au moyen du compte de magasin, l'inconvénient de mettre la deuxième et la troisième industrie en rapport pour la moindre voiture de fumier, dont le jardin ou un champ quelconque aura besoin.

Je ne saurais trop le répéter, isoler les industries agricoles, de manière à n'entretenir entr'elles que les rapports indispensables, voilà le seul moyen de s'en rendre compte, de se faire une idée exacte de leur mérite.

N. B. On trouvera, au livre des comptes courants, un exemple des comptes de magasin. Il eut été dans l'ordre de placer les observations précédentes à la suite de cet exemple, mais, dans le cours de cet ouvrage, on aura très souvent à parler de ces comptes de magasins, et alors il est indispensable d'en faire apprécier le but et l'utilité avant d'entrer en matière.

De L'inventaire.

Dans l'industrie manufacturière, l'inventaire est un état détaillé et estimatif de tout le matériel employé par le fabriquant à la con-

fection des produits qu'il a en vue. Cet état se fait au commencement de l'entreprise, et se renouvelle ensuite chaque année à la même époque: il a pour but de faire connaître à fond la position des affaires du fabriquant, à la fin de chaque exercice, et de déterminer exactement le capital sur lequel les opérations de l'exercice suivant vont rouler.

En agriculture, l'inventaire est la même chose et n'a pas d'autre but, mais il est plus compliqué et plus difficile à établir que dans quelqu'usine manufacturière que ce soit, à cause de la variété et du grand nombre des industries qui s'exercent dans une ferme ; cependant, avec un peu de reflexion on en vient à bout. Quoiqu'il en soit, l'inventaire est indispensable ; un agriculteur, qui se mettrait à l'œuvre sans dresser préalablement un inventaire minutieux et détaillé de tout son matériel, ne pourrait à la fin de l'année se rendre compte que très imparfaitement des résultats de ses travaux, car sa comptabilité serait défectueuse.

Rien n'est plus susceptible de variations que la valeur du matériel d'une ferme : tels instrumens aratoires, qui valent aujourd'hui 100 piastres, dans un an n'en vaudront pas 50, s'ils sont la propriété d'un agriculteur peu soigneux, tandis qu'ils en vaudront peut-être 90, s'ils appartiennent à un tout autre homme. Les animaux peuvent, dans un an, diminuer ou augmenter considérablement de valeur suivant les bons ou les mauvais soins qui leur seront prodigués. Les champs peuvent augmenter de prix, par suite d'améliorations foncières, comme ils peuvent perdre de leur valeur première, par de mauvaises cultures, par la perte des clôtures, par la stagnation des eaux, par inondation. Les bâtimens d'une exploitation sont susceptibles de changer dans des proportions encore bien plus grandes, par réparations, constructions neuves, ou par dégradations, sinistres, etc., en un mot, le matériel d'une ferme est si sujet à des changemens, que souvent le bénéfice, que certains agriculteurs réalisent pendant les premières années de leur entreprise, n'est qu'un succès apparent, tandis que leur ruine ou du moins de grandes pertes sont attestées par la dégradation de leur matériel. Comme aussi, d'autres agriculteurs plus sages et plus habiles, enfouissant avec intelligence dans le sol les revenus qu'ils en retirent, paraissent ne réaliser aucun bénéfice, tandis qu'ils s'enrichissent en améliorant leur fonds d'une manière, qui n'est pas il est vrai, sensible pour tout le monde, mais qui n'en est pas moins certaine.

D'après ce qui précède, on voit clairement qu'il n'y a qu'un inventaire détaillé et minutieux, qui puisse montrer exactement à l'agriculteur la position dans laquelle il se trouve à la fin de chaque exercice.

Cet état doit être divisé en autant de chapitres qu'il y a de comptes spéciaux dans les trois industries agricoles, afin que l'agriculteur puisse bien apprécier les modifications apportées à chaque branche de son exploitation, et porter séparément, au débit de chacune, l'intérêt du capital affecté à son mouvement particulier.

Ainsi, le montant de l'estimation des bêtes de la vacherie servira à établir l'intérêt du capital qui doit figurer au chapitre des dépenses de cette industrie (voir le compte de la vacherie) ; l'estimation du matériel de la laiterie servira à déterminer l'intérêt du capital représentant ce matériel, lequel intérêt doit aussi figurer au chapitre des dépenses de ce même compte (vacherie) ; et de même pour toutes les autres branches.

Premier Livre.

DU JOURNAL.



EXEMPLE DE LA TENUE DE CE LIVRE PENDANT DEUX JOURS DU MOIS DE JUILLET.

Laït fourni par la vacherie pendant ce mois.

QUATORZE VACHES.

Dates.	MATIN.	SOIR.	Dates.	MATIN.	SOIR.
1	23 gallons.	22½ gallons.	16		
2	23½ "	23 "	17		
3			18		
4			19		
5			20		
6			21		
7			22		
8			23		
9			24		
10			25		
11			26		
12			27		
13			28		
14			29		
15			30		
			31		

Total du lait de tout le mois............

Juillet Ier.— Jean et Louis, engagés, ont biné les betteraves, quatre chevaux et deux Houes ont été employés à cet ouvrage. (2ème champ de la 1ère sole)

Les vaches ont été retirées de la pâture du 3e champ de la 4me Sole, elles y ont passé 15 jours, elles ont été mises dans le champ N° 2 de la même Sole.

Deux chevaux de trait ont été ferrés à neuf des quatre pieds ;

Payé au sellier son mémoire 3½ piastres.

On a battu le Beurre et on aobtenu 38 lbs.

Porter au compte de la Volaille 2 minots d'avoine pris en magasin.

François, journalier, a conduit 6 voitures de fumier dans le jardin, il a passé une ½ journée à faire cet ouvrage.

Le soir, il est allé rejoindre Joseph et Jacques, journaliers, qui sarclaient les carottes depuis le matin.

" 2.— Voyage à la ville pour vendre les denrées ci-après ; dépensé 7s.

Vendu 120 lbs. Beurre..............................£5 10 0

" 3 Veaux................................. 4 0 0

Jean et Louis ont biné les patates, 4 chevaux et 2 houes ont été employés à cet ouvrage.

Sept Bêtes de 3 ans, (Race chevaline) ont été mises en pâture sur le 3e champ de la 4e Sole, elles sont restées 1½ mois sur le premier champ.

Joseph, Jacques et François ont continué à sarcler les carottes.

Payé à Louis, engagé, 4 piastres à valoir sur ses gages, etc., etc.

Explications.

DEMANDE.—Pourquoi dressez-vous, au commencement de chaque mois, un tableau dans lequel vous inscrivez ensuite, jour par jour, matin et soir, la quantité de lait que vous donnent vos vaches ?

RÉPONSE.—Dabord, pour connaître ce que ma vacherie me donne

ce bénéfice chaque mois et chaque année ; pour cela, il ne suffit pas de peser le beurre, il faut aussi mesurer le lait, parce que le lait écrêmé constitue un des grands revenus de la vacherie ; et ensuite pour pouvoir apprécier le mérite de tel ou tel fourrage, de tel ou tel traitement, relativement à la production du lait. Ainsi, par exemple, si la nourriture à la luzerne ou au trèfle donne plus de lait que la nourriture au mil ou au rais gras, si la stabulation complète donne moins de lait que le pâturage, n'est-il pas bon que je le sache, afin de modifier la production de mes fourrages et le traitement de mes animaux, de manière à avoir la plus grande quantité de lait possible ?

DEMANDE.—Ces choses là ne peuvent-elles pas se voir à peu près, sans qu'il soit besoin de mesurer exactement le lait, et d'en noter la quantité ?

RÉPONSE.—En agriculture comme dans le commerce, tout doit être aussi rigoureusement exact que possible. Or, que diriez-vous d'un fabricant qui ne prendrait pas note des produits qu'il fabrique, et qui vous soutiendrait qu'il lui suffit de voir à peu près ce qui se passe dans ses affaires ?

DEMANDE.—Voulez-vous me dire comment vous avez relevé les articles portés à votre journal, sous la date du 1er juillet, et à quels comptes vous les avez inscrits ?

RÉPONSE.—Volontiers, dans le premier article. *Jean et Louis, engagés, ont biné les betteraves du 2me champ de la 1re sole. 4 chevaux et 2 houes ont été employés à cet ouvrage.* Nous voyons que la troisième industrie, celle du loueur d'attelages, a fourni à la première industrie, celle de la production végétale, des hommes, des chevaux et des instruments ; alors, je porte au débit du champ, qui a nécessité cette dépense, cette journée d'hommes, de chevaux et d'instruments ; je porte ensuite cette même journée au crédit de l'industrie du loueur d'attelages, en ayant soin de mettre chaque chose à sa place, c'est-à-dire, lajournée des hommes au compte des engagés, la journée des chevaux au compte des chevaux de trait, et celle des houes au compte des instruments.

Maintenant passons à l'article 2.

Les vaches ont été retirées de la pâture du 3e champ de la 4e sole, elles y ont passé 15 jours. Elles ont été mises dans le champ No. 5 de la même sole.

Nous voyons dans cet article que la première industrie, celle de la production végétale, a loué à la deuxième industrie, celle de la production animale, pendant quinze jours, pour quatorze vaches, la pâture du troisième champ de la quatrième sole, en conséquence je porte en compte au débit de la vacherie ces quinze jours de pâture, tandis que je les porte au crédit du champ No 3 de la 4e sole (*).

Dans le 3e article : *2 chevaux de trait ont été ferrés, etc.*, je ne vois rien autre chose qu'une dépense faite pour le compte de la 3ème industrie, et que je porte au compte des chevaux, en débit, et au crédit du forgeron, dans le livre des comptes courants.

Le 4e article : *Payé au sellier son mémoire* $3½, énonce le paiement d'une dette contractée par la 3e industrie, et qui doit être portée en dépense au compte des chevaux de trait.

(*) On ne peut au moyen des comptes de magasin empêcher la production végétate d'avoir avec la 2ème industrie, la production animale, les rapports que nécessitent les pâturages, l'herbe pâturée ne pouvant être mise en magasin.

Cette somme doit en outre être inscrite en dépense au livre de caisse.

Le 5e article: *On a battu le beurre et on a obtenu 38 lbs.*, constate un produit, que l'on porte au chapitre de la vacherie, lorsqu'à la fin du mois on récapitule sur le journal le beurre fait pendant le mois.

Quant à la main d'œuvre pour faire le beurre, elle se trouve dans le compte du tems employé chaque jour à la manutention générale du laitage. Ce compte, fait au commencement de chaque mois, suivant les travaux plus ou moins grands que comporte la saison, sert pour tout le mois.

Le 6e article constate que la troisième industrie a pris au magasin, pour le compte de la volaille, 2 minots d'avoine. C'est donc une dépense à porter à ce compte ; les 2 minots doivent aussi être inscrits à *la sortie* du magasin, avec le prix en regard.

Le 7e article constate que la première industrie a acheté au magasin, pour le compte du jardin, six voitures de fumier, pour la conduite duquel la troisième industrie a fourni un homme, un cheval et une voiture, pendant une demi-journée. En conséquence, le jardin est grevé du prix des six voitures et de la main d'œuvre ; le magasin reçoit à son crédit le prix du fumier ; et la troisième industrie est créditée de la valeur d'une demi-journée, en ces trois comptes, des hommes, des chevaux et des instruments.

Le 8e article atteste que la troisième industrie a fourni deux journées et demie d'hommes à la première industrie, pour le compte du champ de carottes, lesquelles journées doivent être portées au crédit du compte des ouvriers et au débit du champ.

Ces explications doivent suffire pour vous faire comprendre le but et l'utilité du journal, et la manière de reporter sur les autres livres les divers articles qu'il renferme.

Nous allons maintenant nous occuper de l'examen de chacun de ces livres et de leurs divers comptes.



NOTA.— Le journal étant d'un format de 14 pouces de long sur 9 de large, doit contenir 130 pages.

Deuxième livre, GRAND LIVRE.

CHAPITRE 1ER. PREMIÈRE INDUSTRIE.

Production Végétale.

(Premier Exemple des comptes de culture.)

PREMIÈRE SOLE.

Champ No. 2, (Betteraves,) (10 arpents)

Dates.	PRODUITS.		Dates.	DEPENSES.	
15 Ocbre.	Récolté—180 mille livres de Betteraves, vendues au magasin.......		1852		
			—		
			1853	Loyer du champ pour un an...	
	Total des recettes.		Sbre. 10	4 charrues ont labouré.......	
			do 11	4 "	
			do 12	2 " "	
			do 13	2 journées d'hommes pour ouvrir des rigoles d'assainissement....................	
			Février 5	280 voitures de fumier fournipar le magasin, dont un 6ème seulement à la charge des betteraves................	
			do do	Conduite du fumier, 6 hommes et 4 voitures à un cheval....	
			6 7 3 9 10 12	" " "	
			Avril 29	Pour étendre le fumier, 5 hommes, 2 voitures............	
			do 30	Même ouvrage, même main-d'œuvre..................	
			do do	Entretien des clôtures, 3 hommes....................	
			Mai 2	4 charrues ont enfoui le fumier.	
			do 3	8 chevaux, 2 hommes........	
			do 14	Hersages, 2 hommes, 4 chevaux 2 herses........	
			do 15	Semis de betteraves, 5 hommes 2 chevaux, un rayonneur et un semoir.................	
			do 16	Prix de 40 livres de graines....	
			do 17	Rigoles d'assainissement, 2 hommes....................	
			Juin 28	Eclaircissage et sarclage, 6 femmes.. 2 hommes.........	
			do 29,30	" " "	
			Juil. 1 et 2	" " "	
			do 1er	Binage, 2 hommes, 4 chevaux, 2 houes....................	
			do 30	" " "	
			do 31	Binage dans les rangs, 6 hommes....................	
			Août 15	Binage, 2 hommes, 2 chevaux, 2 houes....................	
			do 16	" " "	
			Octo. 25	Arrachage des betteraves, effeuillage, 10 hommes, 5 femmes.........................	
			do 27	Conduite aux bâtimens et emmagasinage, 4 voitures, 6 hommes....................	
			do 28	" " "	
	Les dépenses étant de..	" "		Total des dépenses..	
	Les bénéfices sont de..	" "			

Explications.

DEMANDE.—Comment établissez-vous vos comptes de culture ?

RÉPONSE.—Je vais vous répondre par un exemple :

Supposons une terre de 300 arpens divisée en six parties ou soles de cinquante arpens chacune, et soumise à la rotation suivante : *Jachère sarclée et fumée-céréales--foin-pâture--pâture-céréales.* Je consacre un chapitre séparé à chaque sole, puis je divise chaque chapitre en autant de comptes qu'il y a de champs, dans la sole, recevant une culture différente. (*Voyez le compte des betteraves.*)

Si la sole entière est soumise à la même culture, comme les soles trois, quatre et cinq de la rotation dont je viens de parler, je n'établis qu'un compte pour toute cette sole. (*Voyez le compte de pâture ci-après.*)

DEMANDE.—Pourquoi portez-vous en dépense le loyer des champs ?

RÉPONSE.—Lorsqu'un fabricant fait le compte de ses dépenses annuelles, il y comprend toujours, en outre de la main d'œuvre et de la matière première, l'intérêt du capital qu'il a consacré à l'établissement ou à l'achat de son usine; de même, l'agriculteur, en outre de la main d'œuvre et de la matière première qui est le fumier, doit mettre en ligne de compte l'intérêt du capital de son sol, qui n'est autre chose que son usine à grains et à fourrages, ainsi que l'intérêt du capital des bâtiments où il emmagasine ses produits.

DEMANDE.—Comment établissez-vous ce loyer ?

RÉPONSE.—Pour évaluer le loyer, j'évalue d'abord la valeur de chacun de mes champs, eu égard à sa qualité et à son étendue, et d'après mon prix d'acquisition. Ce calcul fait une fois sert pour toujours, à moins que le fonds n'augmente de valeur d'une manière sensible, par suite d'améliorations foncières, ou ne se détériore par suite de mauvaise culture ou de sinistres ; alors, dans l'un ou l'autre cas, l'agriculteur doit renouveler l'estimation de son sol, pour déterminer l'intérêt à être supporté par ses récoltes.

Ainsi, supposons qu'un agriculteur exerce la première industrie sur un terrein qu'il a payé deux mille louis, l'intérêt de ce capital, à six pour cent, ou cent-vingt louis, devra être supporté par toutes les récoltes qu'il retirera de sa terre ; si, pendant la première année, il dépense deux cents louis en assainissement, ces deux cents louis seront ajoutés, à la fin de l'année, au capital de deux mille louis, et leur intérêt ou douze louis devra être mis l'année suivante, ainsi que les cent vingt louis intérêt du prix d'acquisition, à la charge des récoltes qui seront produites à l'avenir.

Si, au lieu d'une amélioration, ce même capital a subi une détérioration ; qu'une inondation, par exemple, ait rendu incultivable un partie du sol, l'agriculteur devra estimer sa perte, et ne plus mettre à la charge de ses récoltes que l'intérêt du capital représentant la valeur de son sol, après le sinistre.

DEMANDE.—Je vois que sous les dates des 10, 11 et 12 octobre vous faites le détail des journées employées au labour. N'était-il pas plus simple de grouper ensemble toutes ces journées, et de les évaluer en bloc ?

RÉPONSE.—Vous avez vu qu'au journal j'inscris, jour par jour, ce qui se passe dans la ferme, et bien, je veux que mes comptes de culture et autres ne soient que la répétition du journal par ordre de matières, afin que les vérifications soient plus faciles.

De plus, je tiens beaucoup à relever, chaque soir, ce que j'ai inscrit dans le jour sur mon journal ; ce qui me serait impossible, s'il me fallait attendre qu'un ouvrage, qui souvent commence aujourd'hui pour ne se terminer que dans quinze jours, fut achevé, pour porter en bloc au grand livre ce qu'il a couté de tems et d'argent.

Enfin, je ne vois pas qu'il soit plus long d'inscrire aux différents comptes tous les articles pour en faire l'addition au bas de la page, que de les écrire sur une feuille séparée pour les additionner, et ensuite reporter seulement leur total.

DEMANDE.—Au 5 février, vous inscrivez 280 voitures de fumier, dont vous ne mettez qu'un sixième à la charge de vos betteraves, cet article est-il bien exact ?

RÉPONSE.—Il est certain que les betteraves absorberont plus d'un sixième de ces engrais, mais comme il est très difficile de déterminer, en général, la part d'engrais que chaque plante d'une rotation de six ans prend sur la fumure qui a été donnée à la jachère, pour simplifier, je fais supporter par chacune de ces plantes un sixième de cette fumure. Si je voulais établir des comparaisons, me livrer à des expériences, je serais plus scrupuleux et ferais des calculs en conformité des règles de la science.

DEMANDE.—Je comprends tous les articles de votre dépense, passons à la recette. Comment pouvez-vous évaluer les betteraves ?

RÉPONSE.—Tous les fourrages qui n'ont point cours sur les marchés, comme les fourrages coupés en vert, les racines, et ceux qui sont mangés sur place, comme l'herbe des pâturages, s'estiment en comparant leur valeur nutritive à celle d'une denrée qui a cours. Ainsi, par exemple, je récolte 160,000 lbs. de betteraves ; ces betteraves ne peuvent se vendre sur le marché, et leur prix ne peut être déterminé par le cours, mais je sais qu'il faut 160 lbs. de betteraves pour valoir 50 lbs. de bon foin, par conséquent, mes 160,000 lbs. de betteraves valent 50,000 lbs. de foin ; il m'est facile alors de déterminer la valeur en argent de ma récolte de racines.

On raisonnerait de même pour les carottes, turneps, rutabagas, panais, etc. Pour cela, il ne faut que connaître la valeur nutritive de ces divers fourrages et son rapport avec celle du foin ; or, ces calculs ont été faits depuis longtems par ceux qui se sont occupés de chimie agricole.

Voici quelques-uns de ces rapports.

Sont égales en valeur nutritive à	100 lbs. de bon foin.
Paille d'orge........en moyenne......	200
" d'avoine.....................	225
" de blé........................	275
" de seigle.....................	300
Leguemineuses coupées en vert.........	400
Herbes pâturées........................	200
Betteraves..............................	310
Rutabagas..............................	300
Carottes................................	275
Navets..................................	450
Choux...................................	500
Panais..................................	250
Son.....................................	60
Drèche..................................	120

(*Deuxieme Exemple des comptes de Culture.*)

CINQUIÈME SOLE.

Pâture (50 Arpents.)

Dates.	PRODUITS.		Dates.	DÉPENSES.	
		£ s. d.			s.
Du 20 mai	au 15 juillet. 11 chevaux ont pâturé sur le 1er et le 2me champ	" "		Loyer de tous les champs de cette Sole..............	
Du 20 mai	au quinze juillet cinq génisses de 3 ans et 9 de 2 ans ont pâturé sur le 3ème champ	" "	20 mai.	Entretien des clôtures 20 journées d'hommes........	" "
Du 20 mai	au 15 juillet. 120 moutons ont pâturé sur la 4me et la 5me sole..........................	" "		Un sixième des engrais donnés à la jachère......	" "
Du 15 juil.	etc. etc.			&c., &c.	
	Total des produits.	" "			
	Les dépenses étant de....	" "			
	Les bénéfices sont de....	" "		Total des dépenses.	

Explisations du tableau ci-dessus.

DEMANDE.—Comment pouvez-vous évaluer l'herbe de la pâture ? Dans ce compte c'est la seule chose que je ne puisse comprendre.

RÉPONSE.—Pour l'évaluation de l'herbe des pâturages, on prend une autre marche que pour celle des fourrages fauchés en vert et des racines ; mais néanmoins, comme pour ceux-ci, on compare toujours au foin l'herbe que l'on ne peut peser, et l'on fait ce raisonnement : 11 chevaux ont bien vécu sur 20 arpens de pâture, quelle quantité de foin faudrait-il pour tenir dans le même état ces 11 chevaux, si on les nourrissait à l'étable, pendant le même espace de tems ? Vous faites votre calcul, et vous donnez pour valeur à l'herbe pâturée celle du foin que les chevaux auraient consommé à l'etable.

Il est vrai que l'herbe pâturée nécessite moins de frais que le foin, mais il y a compensation d'un autre côté, parce qu'au pâturage le fumier est à peu près perdu.

Après tout, nos comptes ne peuvent être aussi rigoureusement exacts que ceux d'une banque, mais c'est déjà beaucoup que de savoir, à trois ou quatre piastres près, ce que peuvent rapporter 20 arpens de pâture.

DEMANDE.—Lorsque vous évaluez des fourrages en les comparant au foin, ou lorsque vous portez en dépense une ration de foin don-

rée à vos bêtes, suivez-vous les variations de prix du marché ?

RÉPONSE.—Certainement, et il n'en résulte rien de facheux pour moi. Quand le foin se vend cher, la prairie qui l'a produit gagne ce que perd l'industrie animale qui le consomme ; il y a compensation dans ma bourse, parceque je réunis en mes mains la production et la consommation.

En Europe, on prend une moyenne des prix des dix dernières années, pour uniformiser les écritures, mais en Amérique les variations sont trop fréquentes et trop inégales pour que l'on puisse opérer de même.

CHAPITRE 2ÈME. SECONDE INDUSTIE.

Production Animale.

(Premier Exemple des comptes de cette industrie.)

Vacherie et Laiterie.

MOIS DE JUILLET

PRODUITS.		DÉPENSES.	
Beurre vendu au magasin.		Diminution de la valeur des animaux	
Fromage do		Intéret du capital représentant la valeur des vaches.	
Résidus de laiterie vendus à la porcherie		Loyer des bâtimens occupés par les vaches	
Veaux vendus à l'industrie des bêtes d'élève		Paille pour litière " bottes payées au magasin	
" Voitures de fumier livrées au magasin		Pacage de 14 bêtes sur le 2ème champ de la 4ème Sole.	
		Supplément de nourriture à l'étable	
Total des produits du mois.	" "	Main-d'œuvre pour le service des étables et la traite.	
Les dépenses étant de	" "	Soins du vétérinaire et remèdes	
Les bénéfices sont de	" "	Loyer de la laiterie et du matériel de la laiterie	
		Frais de fabrication du beurre et du fromage	
		Entretien des bâtimens et du mobilier	
		Total des frais pour un mois.	" "
		(Note,—Tous les calculs ci-dessus ne sont faits que pour un mois.)	

Explications.

DEMANDE.—Je comprends les articles 1, 2 et 3 des recettes, mais l'article 4, veaux de lait vendus à l'industrie des bêtes d'élève, m'offre quelques difficultés ; voudriez-vous me dire pourquoi vous faites acheter ces veaux à la vacherie par l'industrie des bêtes d'élève ?

RÉPONSE.—Je vous ai déjà dit que, pour se bien rendre compte du mérite de telle ou telle branche d'une industrie agricole, il était indispensable de l'isoler, et de bien déterminer les rapports qu'elle peut avoir avec toute autre branche, et surtout le point où l'une finit et où l'autre commence; c'est ce que vous voyez dans ce 4e article.

Une vacherie n'a d'autre but que de convertir des fourrages en lait, veaux et fumier; si vous lui faites élever des veaux, elle empiète sur l'industrie de l'éleveur; en conséquence, lorsque les veaux sont produits la vacherie les nourrit un mois ou six semaines, jusqu'à ce qu'ils soient bons à aller à la boucherie, où elle en reçoit le prix, ou bien elle les vend à l'éleveur qui doit les lui payer immédiatement.

Il en est de même pour le lait écrêmé. s'il n'est employé en fromage; (je laisse la laiterie et ses produits en beurre et en fromage au compte de la vacherie); ce lait doit être payé à la vacherie lorsqu'il passe à la porcherie, de même aussi pour le fumier, lorsqu'il passe de l'étable des vaches au magasin.

Que les veaux soient bien ou mal élevés, que la porcherie mette à profit ou non le lait qu'elle consomme, que le fumier soit bien ou mal employé, ceci ne regarde pas la vacherie, tout ce qu'elle devait faire elle l'a fait, c'était de produire le plus possible de chacune de ces trois matières; en sorte que si la ferme ne prospère pas, il ne faut pas que l'agriculteur attribue ses revers à la vacherie, il faut qu'il cherche s'il n'y a pas quelqu'autre branche qui ne paie pas les matières et les frais de main-d'œuvre qu'elle nécessite.

L'article suivant se trouve ainsi expliqué; je n'ai plus qu'à vous faire une observation à cet endroit.

Il faut autant que possible, pour rester toujours dans le vrai, donner aux produits de chaque industrie une valeur rationelle, autrement on courrait risque de se faire une fausse idée du mérite de chacune d'elles. Ainsi, par exemple, si l'on exagère le prix du lait, des veaux, du fumier, on augmentera par là de beaucoup les revenus de la vacherie, mais, la porcherie, l'élève des veaux, et les champs qui recevront le fumier, seront grévés, chacun en ce qui le concerne, d'une dépense exorbitante qui ne pourra être compensée par les produits. Je veux bien convenir qu'il y a compensation dans l'ensemble des résultats, mais, en opérant ainsi, l'agriculteur se jette dans de profondes erreurs relativement au mérite de l'une ou de l'autre de ces branches de son exploitation.

DEMANDE.—Les marchés établissent le cours du beurre, des veaux, du fromage, etc.; mais comment pouvez-vous établir la valeur du fumier, en Amérique cela me paraît difficile?

RÉPONSE.—Je viens de vous dire qu'il est indispensable d'établir un juste rapport entre la valeur des engrais et la valeur des grains et fourrages qu'ils sont appelés à produire; c'est en conséquence de ce principe que je fais mes évaluations. Pour cela, je n'ai qu'à prendre un terme de comparaison dans les pays du vieux monde où le fumier a un cours établi et ferme, comme en France ou en Angleterre, par exemple, puis je raisonne ainsi: si en Angleterre le blé vaut six chelins le minot, et qu'il n'en vaille que cinq en Amérique, la voiture de fumier pesant 1000 lbs qui, en Angleterre vaut 2 chelins, ne vaudra en Amérique que 1s 8d, c'est-à-dire, que la valeur du fumier, dans ces deux pays, sera comme la valeur du blé, dans le rapport de 6; et en effet il ne peut en être autrement; dans une exploitation

agricole comme dans une fabrique, quand les produits sont plus ou moins chers, la matière première qui sert à les confectionner doit être plus ou moins chère.

DEMANDE.— Je lis au premier article de votre dépense, *diminution de la valeur des animaux*. Qu'entendez-vous par là ?

RÉPONSE.—Ma vacherie se compose de quatorze vaches laitières ; chacune d'elles vaut en ce moment vingt-cinq piastres, parcequ'elles sont bonnes et jeunes. Je vais les garder huit ou neuf ans, tant qu'elles pourront me donner de bons bénéfices ; mais, lorsqu'elles auront atteint l'âge où le lait diminue considérablement, il faudra s'en défaire, et il est certain qu'alors elles vaudront bien moins qu'aujourd'hui : si donc, au lieu de 25 piastres, je ne les vends que 15, ou si je les fais passer à l'étable des bêtes à l'engrais pour ce prix, chacune d'elles aura perdu 10 piastres ; il est donc tout naturel que je débite ma vacherie, pendant chacune des huit ou neuf années qui vont s'écouler, d'une quote-part de cette différence ; mais comme cette différence est difficile à apprécier, parce qu'il est impossible de prévoir quel sera le cours des animaux dans huit ou neuf ans, j'ai adopté une moyenne, que des expériences cent fois répétées ont reconnu être chaque année d'un vingtième du capital, en y comprenant les pertes accidentelles.

DEMANDE.— Au second article de votre dépense, figure l'intérêt à 6 pour 100 du capital représentant la valeur de vos vaches, pourquoi ?

RÉPONSE.— Mes vaches m'ont coûté 25 piastres chacune, ou 350 en somme ; n'est il pas juste que je porte à la dépense de ma vacherie l'intérêt de cet argent qui, placé à la banque, me rapporterait un intérêt aussi fort, sans que je m'en donne le moindre souci ?

DEMANDE.— Pourquoi portez-vous en dépense le loyer des bâtimens occupés par les vaches, à raison de 5 sols par tête et par mois ?

RÉPONSE.— Ces bâtimens ne m'ont-ils rien coûté ? Si assurément, et un fort capital ; pourquoi ne ferais-je pas alors supporter par mes vaches l'intérêt de ce capital, qui me serait peut-être plus profitable, s'il était placé tout autrement !

L'article du loyer de la laiterie se trouve expliqué par la même raison.

DEMANDE.— Est-il nécessaire d'être aussi rigoureux pour des calculs de ferme ?

RÉPONSE.—On ne saurait trop l'être, toutes les fois qu'il s'agit de sa fortune. C'est, pour n'attacher aucune importance à tous ces importans détails, que beaucoup d'agriculteurs, prenant pour bénéfice réel le prix de leur beurre et de leur fromage, se ruinent insensiblement au moyen d'une industrie sur laquelle ils comptaient pour faire fortune. Pour la plupart, aussi enthousiastes qu'imprévoyans, on dirait qu'ils s'étudient à se cacher à eux-mêmes leurs mécomptes et leurs désastres. Mes vaches me rapportent *tant* par année, vous disent-ils avec un heureux orgueil, en vous donnant un chiffre toujours exagéré, et si vous leur demandez la preuve de leur assertion, ils n'ont aucun livre à vous montrer, aucuns comptes établis, ils ne savent même pas quelle quantité de lait ils peuvent retirer de leur vacherie.

DEMANDE.— Le 5ème et 6ème articles sont faciles à comprendre, surtout après l'explication que vous m'avez donnée, touchant l'évaluation des fourrages, au chapitre de la production végétale. Au

6ème article, je lis, *main-d'œuvre pour le service des étables.* Cet article me paraît difficile à établir rigoureusement.

RÉPONSE.— Pour que des comptes soient bien tenus, on doit calculer ce que chaque ouvrier coûte par an, par jour et par heure ; alors il est facile d'établir le prix du tems employé à la vacherie, ne fut-il que d'une heure par jour ; et comme le service doit être régulier et constamment le même, le calcul du tems employé à ce service, une fois fait pour un jour ou pour un mois, sert pour tous les jours ou tous les mois.

Les autres articles de la dépense s'expliquent d'eux-mêmes, il n'est pas besoin, par conséquent, que je vous donne sur eux, des explications qui seraient superflues ; passons à un autre compte.

(Deuxième Exemple des comptes de la 2ème industrie.)

Bètes à Cornes d'élève.

6 Génisses de 3 ans et 9 de 2 ans.

PRODUITS.	£	s.	d.	DÉPENSES.	£	s.	d.
Les produits de cette branche de la ferme consistent en la plus value des 6 génisses de 3 ans, que j'évalue à.....	"	"		Intérêt du capital de ces génisses porté au dernier inventaire...........		"	"
Et celle des 9 génisses de 2 ans que j'évalue à........	"	"		Loyer de l'étable pour un an............		"	"
Et " voitures de fumier mises en magasin et valant..	"	"		Du 1er Oct. au 20 mai nourriture à l'étable à raison de 20 lbs de foin 10 lbs de paille d'orge et 4 lbs de farine de pois et avoine par bete de 3 ans et par jour............		"	"
				Paille pour litière		"	"
				Pendant le même tems nourriture des bêtes de 2 ans à raison de 15 lbs de foin, 10 lbs de paille d'avoine et 2 lbs de farine de pois et avoine mêlés..................		"	"
				Paille pour litière........		"	"
				Du 20 mai au 15 juillet, pâturage des bêtes de 3 ans et 2 ans sur le 3ème champ de la 5ème Sole..............		"	"
				Main-d'œuvre, etc., etc.		"	"
Total de la recette.	"	"		Total de la dépense.			
Les dépenses étant de...	"	"					
Les bénéfices sont de...	"	"					

Explications du tableau ci-dessus.

DEMANDE.—Ce compte a beaucoup d'analogie avec celui de la vacherie, seulement il n'est arrêté qu'à la fin de l'année, tandis que celui de la vacherie est balancé à la fin de chaque mois ; voudriez-vous me dire pourquoi ?

RÉPOSE.—Il est facile d'apprécier, par mois et même par jour, ce qu'une vache donne de lait et de fumier, mais il est impossible d'apprécier ce qu'une jeune bête gagne par mois en croissance ; il

est déjà bien difficile d'évaluer, à la fin de chaque année, la plus value exacte obtenue par les jeunes bêtes qui ne sont pas parvenues à un état de graisse suffisant pour être livrées à la boucherie, ou qui ne sont pas encore laitières ; parce qu'alors elles n'ont pas un cours régulièrement établi sur les marchés ; cependant, avec un peu d'habitude, on peut arriver à déterminer approximativement leur valeur.

A peu de choses près, tous les comptes pour l'industrie animale se ressemblent, en sorte que les explications, que je viens de vous donner au sujet de la vacherie, doivent suffire pour vous faire comprendre toute cette partie de la comptabilité.

CHAPITRE 3ME. TROISIÈME INDUSTRIE.

Main-d'œuvre, Atteiages, Instrumens aratoires.

(*Exemple d'un compte des Ouvriers.*)

COMPTE DES OUVRIERS.

MOIS DE JUILLET.

Dates.	PRODUITS EN TRAVAIL. François, engagé.	Louis, id.	Marie, id.	Joseph, journal.	Gilbert, id.	&		Total des produits..
1	1	1	1					
2	1	1	1					
3 di	—	—	—	—	—	—		
4	1	1	1	1				
5	1	1	1					
6	1	0	1					
7	1	0	1		1			
8	1	0	1		1			
9	1	0	1		1			
10 d	—	—	—	—	—	—		
11	1	1	1					
12	1	1	1					
13	1	1	1					
14	1	1	1			&		
15	1	0	1					
16	1	0	1					
17 di	—	—	—	—	—	—		
18	1	1	1					
19	+	1	1	1	1			
20	+	1	1	1	1			
21	+	1	1	1	1			
22	+	1	1					
23	1	1	1					
24 di	—	—	—	—	—	—		
25	1	1	1					
26	1	1	1	½				
27	1	1	1					
28	1	1	1					
29	1	1	1					
30	1	1	1		1			
31 di	—	—	—	—	—	—		
Tot.	22	20	26	4½	7			
Prix	4	3	2	11/6	14			10 5/6

DEPENSES.	£. s. d.
François est payé à raison de 4 louis par mois, ayant été malade il n'a travaillé que 22 jours, ce qui porte ses journées à 3/7½ chacune..............	4 0 0
Louis est payé à raison de 4 louis par mois, mais comme il a perdu par sa faute 6 jours il ne lui est dû que........	3 0 0
(A ce prix ses 20 journées de travail me reviennent à 3/ chacune.)	
Marie engagée est payée à raison de 2 louis par mois....	2 0 0
(A ce prix ses 26 journées de travail me reviennent à 1/6½ chacune.)	
Joseph, journalier a travaillé 4½ jours à raison d'un écu par jour....................	0 11 6
Gilbert, journalier, a travaillé 7 jours à 2 chelins......	0 14 0
&	
Total des dépenses..	10 5 6

Explications du tableau précédent.

DEMANDE.— Voudriez-vous me donner quelques explications sur ce compte que je ne comprends pas très bien ?

RÉPONSE.— Vous voyez à la dépense l'argent que me coûtent, par mois, mes ouvriers quelqu'ils soient, journaliers ou engagés, pour les journées *de travail* qu'ils me fournissent ; ces journées, détaillées une à une, composent le chapitre des produits. Dans ce même chapitre, au bas du total des journées fournies par les ouvriers, vous voyez figurer les prix qu'elles me rapportent, et la réunion des prix de toutes ces journées constitue le total des recettes de ce compte, ou l'évaluation en argent des produits de tout le mois.

DEMANDE.— Et par qui est payé cet argent représentant le travail de ces hommes ?

RÉPONSE.— Par chacun des divers services qui les ont employés. Vous avez vu, dans les comptes des deux premières industries, figurer très scrupuleusement tout le tems que leur mouvement a nécessité ; et bien, c'est ce même tems, ce sont ces mêmes journées que vous voyez figurer ici. Chaque fois que je relève les articles du journal sur le grand livre, après avoir porté en dépense, au compte des divers services, les journées qu'ils ont nécessitées, je porte ces mêmes journées en recette au compte des ouvriers, à l'industrie du loueur de la main-d'œuvre.

Ici, je dois vous faire une observation qui est aussi applicable au compte des bêtes de trait et à celui des instrumens ; c'est que l'agriculteur réunissant dans ses mains les trois industries, n'a pas intérêt à constater un bénéfice dans les comptes de la 3ème ; tandis qu'il en serait tout autrement si cette troisième industrie était exercée séparément par un individu qui en ferait une spéculation exclusive. Ainsi, si l'agriculteur tenait à constater un bénéfice aux comptes de ses hommes, de ses chevaux, de ses instrumens, il serait forcé de faire supporter par les deux autres industries un prix de main-d'œuvre supérieur à celui que lui coûte cette main-d'œuvre, alors les bénéfices de chacune de ces deux industries seraient diminués de l'excédent qui constituerait le bénéfice de la troisième ; Il y aurait compensation, il est vrai, mais faux résultats dans les comptes des deux premières industries.

L'agriculteur ne doit avoir d'autre soin que d'équilibrer, dans les trois comptes de la troisième industrie, les recettes avec les dépenses, et de ne porter en dépense de main-d'œuvre, aux comptes des productions animales et végétales, que ce que lui coûte réellement cette main-d'œuvre.

DEMANDE.— Il me semble que vous pourriez simplifier ce compte, en n'inscrivant dans votre tableau que les journées des ouvriers-journaliers ; je ne comprends pas pourquoi vous détaillez ainsi le tems de vos engagés.

RÉPONSE.— L'agriculteur a besoin de connaître à un jour près le tems que chaque engagé a employé à son service, afin de pouvoir évaluer ce que lui coûte chaque journée, et porter en dépense au compte de chaque industrie *le prix exact de revient* de la main-d'œuvre.

Ainsi François (voyez le tableau, au compte de François) est engagé moyennant quatre louis par mois, nourriture et logement compris ; pour savoir ce que cet employé me coûte par jour, je me garderai

bien de diviser quatre louis entre 31 jours, parce que je commettrais une grande erreur, mais je jette les yeux sur la colonne où sont inscrites les journées de travail de François, et je vois d'abord que dans le mois il y a cinq dimanches, puis quatre journées *croisées* qui indiquent quatre journées perdues, (par suite de maladie, ou par toute autre cause indépendante de la volonté de l'engagé), ensemble neuf journées de chaumage ; ce qui réduit les journées de travail effectif de cet engagé à vingt-deux, eh bien, c'est sur vingt-deux journées qu'il faut repartir les quatre louis, alors chacune d'elles revient à 3/7½ tandis que j'aurais une somme bien plus faible, si j'avais divisé quatre louis entre 31 jours, et par suite une grande erreur dans mes comptes de culture qui ne se trouveraient pas grevés de la somme qu'a coûté *réellement* le tems employé au mouvement de ma ferme.

DEMANDE.—Que signifient ces six zéros inscrits dans le tableau des journées de Louis ?

RÉPONSE.—Ces zéros indiquent que Louis a perdu, par sa faute, six journées, que je retranche de son compte, si, comme François, il les eut perdues par maladie ou autre cause indépendante de sa volonté, je ne les lui aurais pas retenues.

Ceci vous prouve encore qu'il est bon de détailler le tems des engagés, parce que d'un coup d'œil, en réglant compte avec eux, on voit le tems qu'ils ont perdu.

Enfin, les calculs exacts, que je fais du prix de revient du tems des engagés, m'amènent à décider s'il est avantageux ou non de restreindre le plus possible le nombre des engagés à l'année, pour se servir de journaliers en la place.



(*Exemple d'un compte des attelages.*)

COMPTE DES BETES DE TRAIT.

Huit Chevaux.

MOIS DE JUILLET.

Dates.	PRODUITS EN JOURNÉES DE TRAVAIL.				DÉPENSES.		
1		8					
2		6			Intérêt du prix des chevaux..................		
3		—					
4		6			Diminution de valeur des chevaux à 10 p. 0/0......		
5		0					
6		8			Main-d'œuvre pour le soin du pensage à l'écurie.....		
7		4					
8		8			Loyer de l'écurie.......		
9		6			Foin pris en magasin 11 lbs..................		
10		—					
11		8			Paille id		
12		8			Son id		
13		8			Avoine		
14		4			Farine.................		
15		6			Vétérinaire et remèdes...		
16		4			Entretien des harnais....		
17		—			Leur diminution de valeur..................		
18		6					
19		4					
20		8			&c., &c.		
21		8					
22		8					
23		6					
24		—					
25		4					
26		8					
27		8					
28		8					
29		6					
30		8					
31		—					
Total des jours de travail. 166 estimés....			"	"	Total de la dépense...	"	"
Voitures de fumier estimées............			"	"			
&c.							
Total des produits....			"	"	égal à la dépense......	"	"
						"	"

Observations.

DEMANDE.—Avez-vous à me donner quelques explications sur ce compte ?

RÉPONSE.—Celles que je vous ai données sur le compte des ouvriers devraientsuffire pour vous faire comprendre celui-ci.

Chaque fois qu'un cheval est employé à un service quelconque, je porte la journée de ce cheval en dépense à ce service, et en recette au compte des chevaux. Le nombre 166 que vous voyez au bas de la colonne des journées de travail exprime le total de ces journées, dont la valeur jointe à la valeur du fumier doit compenser tous les articles de la dépense.

A la fin du mois, pour savoir ce que chaque journée de travail a coûté, il faut, de la somme totale de la dépense, déduire la valeur du fumier, et diviser le reste par 166, c'est-à-dire par le nombre des journées de travail.

Il convient de détailler ainsi les journées de travail des chevaux, pour pouvoir porter le coût exact de leur dépense aux divers services de la ferme. Ce coût varie plus pour les chevaux que pour les hommes, parce que, suivant les saisons, les attelages travaillent plus ou moins, tandis que les hommes ont toujours quelque chose à faire.

L'agriculteur doit réduire autant que possible le nombre de ses attelages, parce que, lorsque les chevaux restent à l'écurie, les dépenses marchent toujours, tandis que les produits sont nuls, si ce n'est en fumier ; cependant il doit toujours en avoir assez pour pouvoir exécuter tous ses travaux dans leur tems ; mais ce à quoi il doit faire le plus attention, c'est de réserver pour les mauvais jours des travaux d'intérieur (comme le battage des grains par exemple) par lesquels les attelages puissent gagner une partie des frais de leur entretien.

Touchant le chapitre des dépenses de ce compte, je dirai que beaucoup d'agronomes distingués, pour éviter dans les comptes de culture le détail dont nous venons de parler, se sont livrés à des calculs minutieux afin d'établir ce qu'un cheval coûte à peu près par jour à son maître ; pour moi je trouve que ces calculs ne sauraient être exacts pour tous les pays, à cause de la grande différence des prix des fourrages. D'ailleurs, les grands chevaux dépensent plus que les petits ; ceux qui travaillent beaucoup consomment plus que ceux qui restent à l'étable ; d'autre part, peut-on rigoureusement calculer les absences, les tems de maladie, etc., il convient donc mieux de compter, mois par mois, ce que coûte réellement chaque cheval ; on ne saurait être trop rigoureux. Celui qui calcule toujours *à peu près*, pour les attelages, pour les hommes, pour ses dépenses en général comme pour ses recettes, ne peut que se trouver dans les ténèbres et l'incertitude à la fin de l'année.

Quand on se sert de bœufs au lieu de chevaux pour les travaux des champs, on retranche de la dépense l'article *diminution de la valeur des animaux*, et l'on ajoute à la recette un article pour la plus value que ces mêmes bœufs pourront acquérir pendant l'année.

Ordinairement un bœuf gagne en croissance tout en faisant le travail de la ferme.

Compte du mobilier et des instrumens aratoires.

DEMANDE.—Voulez-vous nous donner quelques explications sur ce compte ?

RÉPONSE.—Pour le mobilier et les instrumens aratoires on procède de même que pour les attelages ; les journées *d'usage* de ces instrumens se portent à la recette, tandis qu'au chapitre de la dépense, on inscrit : 1° l'intérêt du capital représentant la valeur du mobilier aratoire, et qui est établi par l'inventaire ; 2° un dixième de la valeur de ce capital, car on a calculé que le matériel d'une ferme se détériore chaque année dans cette proportion ; 3° et les frais de réparation et d'entretien qui ont lieu dans l'année. Ces trois articles représentent le total de la dépense qui doit être compensé, au chapitre de la recette, par une somme égale, montant du prix de toutes les journées d'usage de ces instrumens, et qui a été portée en détail au compte de chaque branche de la ferme.

DEMANDE.— Comment établissez-vous le chapitre des produits de ce compte ?

RÉPONSE.— Pour bien tenir ce compte, comme celui des ouvriers et des bêtes de trait, il faut se rappeler que l'agriculteur doit se considérer en ce cas comme étant loueur d'ouvriers, de chevaux et d'instrumens. Eh bien, que ferait un loueur d'instrumens? Il diviserait son mobilier aratoire en trois catégories : 1º Les instrumens aratoires proprement dits, tel que charrues, herses, semoirs, etc. ; 2º Les véhicules ou voitures de toutes espèces ; 3º Et les engins et instrumens qui servent à l'intérieur de la ferme, tel que machines à battre, à bréguer le chanvre, etc., puis de même que pour les journées d'attelages, il ouvrirait à chaque catégorie une colonne dans laquelle il inscrirait toutes les journées de louage de ses divers instrumens ; ainsi supposons que le 1er mai, deux herses, trois charrues et un semoir fonctionnent, il porterait 6 journées à la colonne des instrumens de la 1ère catégorie. On néglige les journées des petits instrumens, comme pelles, pioches, etc., on en fait un bloc à la fin de l'année.

Le chapitre des dépenses se divisera de même en trois colonnes où l'on fera séparément le compte des dépenses de chaque catégorie.

DEMANDE.— Pourquoi établit-on ces catégories, ce sont bien des détails ?

RÉPONSE.— On ne peut connaître qu'à la fin de l'année ce qu'ont coûté ou perdu par l'usage les divers instrumens dont on s'est servi, durant cette année ; on a bien porté au compte de chaque branche le nombre des journées d'usage, mais on n'a pu assigner de chiffre à ces journées. Comment, au règlement de compte, pourrait-on alors déterminer ces chiffres exactement si l'on n'établissait pas ces catégories ? On ferait supporter par les champs des frais qui auraient peut-être été occasionnés par l'industrie animale, et vice versâ.

Quelques agriculteurs veulent que l'on considère les frais d'entretien du matériel d'une exploitation, comme des frais généraux devant être répartis sur la masse des produits, mais je pense qu'il n'en doit pas être ainsi, parce qu'il est des industries qui se servent plus que d'autres de ce matériel, et qui, par conséquent, doivent supporter les frais de son entretien et de son loyer dans la proportion de l'usage qu'elles en font.

TROISIEME LIVRE.

Comptes courans.

Du Compte de Caisse.

DEMANDE.— Donnez-nous quelques explications sur ce compte.

RÉPONSE.— En agriculture, le compte de caisse n'a pas, comme dans une banque, pour seul but de balancer chaque soir les encaissemens et les payemens de la journée, et d'établir le chiffre des espèces et des valeurs qui restent en caisse. Dans une ferme il se passe souvent plusieurs jours, et même quelquefois plusieurs semaines, surtout pendant l'hiver, sans qu'il se fasse de recettes ou de paiemens, alors le compte de caisse est souvent stationnaire. Chez beaucoup d'agriculteurs il serait même inutile, s'il n'avait spécialement pour objet de réunir dans un même cadre toutes les

sommes payées ou reçues, et par là faciliter considérablement les recherches, pour les réglemens soit avec les ouvriers, soit avec les fournisseurs, marchands, etc. ; tous gens qui n'ont pas toujours très bonne mémoire, ni des livres bien réguliers, et auxquels il serait trop long d'ouvrir un compte particulier.

Du compte du forgeron, du sellier et des fournisseurs de la ferme.

Cependant si les ouvriers étrangers à la ferme, tels que le sellier, le forgeron, le charron, etc., et les fournisseurs et marchands entretiennent, avec l'établissement, des relations d'affaires importantes, il serait bon d'ouvrir à chacun un compte particulier.

Ces comptes se composent du chapitre intitulé *doit*, où l'on inscrit toutes les sommes payées, en espèces ou en nature, à l'individu auquel le compte est ouvert, ou dûes par lui, et d'un autre chapitre intitulé *avoir*, qui comprend toutes les sommes dues en espèces ou en nature à cette même personne.

La balance de ces comptes particuliers se fait lorsque les parties intéressées règlent ensemble. Tous ces comptes sont trop faciles et trop usuels pour qu'il soit nécessaire d'en donner de plus amples détails.

Compte du ménage.— Le fermier, pour régler les dépenses de sa maison, doit ouvrir à son ménage un compte particulier.

Ce compte n'est qu'un compte de dépense, car la famille consomme et ne paie pas. Le fermier, sa femme et ses enfans trouvent le paiement de ce qu'ils dépensent dans le surcroi de produits que leur procure leur activité, leurs soins, et leur économie ; on pourrait à la rigueur balancer les dépenses, du ménage, jusqu'à dûe concurrence, par la valeur de leurs travaux, mais à quoi bon? d'ailleurs, dans la grande culture, le travail du maître est tout de surveillance. Le compte du ménage n'a donc d'autre but que de régler la dépense de la famille, empêcher la prodigalité et justifier les comptes de magasin.

Le ménage ne doit vivre que sur l'excédant des produits sur les dépenses, c'est-à-dire sur le bénéfice ; mais si le ménage vit en attaquant le capital, l'agriculteur doit immédiatement tout disposer pour qu'il en soit autrement, et ce n'est que par un compte de ménage bien minutieux, qu'il peut être averti du mal qui menace de le mener promptement à sa ruine.

Combien d'agriculteurs fort industrieux, fort actifs, obtenant des résultats magnifiques, se trouvent ruinés par les désordres du ménage, par son luxe et quelques fois par la seule cuisine, véritable gouffre où vont s'enfouir sans contrôle les provisions du magasin, l'argent de la caisse et l'avenir de la ferme et de la famille !

Lorsque les engagés de la ferme sont logés, nourris et blanchis par le fermier, celui-ci n'a pas besoin d'ouvrir un compte séparé pour cela, il tient son compte de ménage comme si les engagés faisaient partie de la famille, et à la fin de l'année il distrait de la dépense totale celle occasionnée par les engagagés à *tant* par jour et par homme. Il n'est pas un fermier qui ne sache, s'il a un peu d'habitude de la vie des champs, ce qu'un engagé dépense par jour en suivant tel ou tel régime, celui qui n'aurait jamais fait ce calcul pourrait, en le faisant à part pendant un mois, acquérir assez d'expérience pour se dispenser de tenir un compte spécial à cet effet.

Comptes de Magasin.

Nous avons dit ce que sont les comptes de magasin et quelle est leur utilité. Ces comptes au nombre de 3, celui des grains et fourrages, celui des engrais et celui des denrées provenant de la production animale, se tiennent de la même manière, et ainsi qu'il est indiqué par l'exemple suivant :

(Exemple d'un Compte du Magasin des grains et fourrages.)

MAGASIN DES GRAINS ET FOURRAGES.

ENTRÉES.	MOUTURES.		GRAINS.					RACINES.			FOINS.		PAILLES.				
DATES DES ENTRÉES.	Farines.	Son.	Blé-d'Inde.	Pois.	Orge.	Blé.	Avoine.	Patates.	Betteraves.	Carottes.	Luzerne.	Mil et Trèfle.	Pois.	Orge.	Blé.	Avoine.	Prix des articles entrés.
Du 20 Juillet entré 25 milliers de foin (mil)........												25,000					
Du 21 id id 12 milliers de foin (1)........												12 000					
Du 19 Août 11 voyages d'avoine pouvant donner après battage 14.000 milliers de paille........																14,000	
Du 24 Sepbre. 40.000 ℔ de betteraves........									40,000								
Du 19 Décbre on a battu 120 minots d'orge qui ont été montés au grenier.					120												
Du 3 Janvier emmagasiné ℔ de son et ℔ de farine provenant de 20 minots de blé........																	
&c., &c., &c.																	
Totaux........																	

SORTIES.	MOUTURES.		GRAINS.					RACINES.			FOINS.		PAILLES.				
DATES DES SORTIES	Farines.	Son.	Blé-d'Inde.	Pois.	Orge.	Blé.	Avoine.	Patates.	Betteraves.	Carottes.	Luzerne.	Mil et Trèfle.	Pois.	Orge.	Blé.	Avoine.	Prix des articles sortis.
Du 1er Obre. au 1er Nbre. donné aux vaches 8,000 ℔ foin (luzerne)........												8400					
Du 1er Décbre au 1er Janv donné aux chevaux 80 minots d'avoine........							80										
Du 21 Décembre envoyé au marché 120 minots d'orge........					120												
Du 2 Janvier envoyé au moulin 20minots de blé........						20											
Livré au ménage un quintal de farine........	100																
&c., &c., &c.																	
Totaux........																	

(1) Le lecteur ne doit chercher à trouver aucun rapport entre les divers exemples des comptes contenus dans cet ouvrage ; l'auteur ayant eu en vue seulement de faire ressortir les cas qui pourraient présenter quelques difficultés, ne s'est pas attaché à mettre de la suite entre les comptes non plus qu'entre les items qui composent chacun des exemples.

Explication du compte précédent.

DEMANDE.— Je comprends les articles 1 et 2 du chap. des entrées, mais j'ai besoin d'explications au sujet de l'article 3.

RÉPONSE.— Lorsque l'on rentre les récoltes de céréales on ne peut peser la paille, vû qu'elle contient encore le grain. Cependant, comme il serait trop long de faire cette pesée après le battage, surtout dans les exploitations où l'on bat au moulin, et où l'on ne met pas la paille en bottes, il faut que l'évaluation se fasse lors de la rentrée des récoltes. Pour cela, on compte les voyages, que l'on fait égaux autant que possible, puis on en met quelques-uns de côté, dont on pèse la paille après le battage, et l'on donne ensuite à tous les voyages le poids moyen trouvé par cette opération. Avec un peu d'habitude l'agriculteur finit toujours par n'avoir plus besoin de cette vérification.

Comme en rentrant les récoltes on ne peut apprécier la quantité de grains qu'elles pourront donner, ce n'est qu'au fur et à mesure du battage que l'on doit inscrire au compte du magasin la quantité de grain obtenue.

DEMANDE.— Comment expliquez-vous cette entrée de son et de farine, qui forme l'article 8 de ce même chapitre.

RÉPONSE.— Lorsque j'envoie du grain au moulin, j'inscris à la sortie la quantité de grain qui est sortie du magasin, et à l'entrée la fleur et le son qui proviennent de ce grain. Puis lorsque je donne de la fleur au ménage, ou lorsque j'en envoie au marché, je porte à la sortie la quantité consommée par le ménage ou vendue. Le son allant ordinairement à la volaille ou aux autres branches de l'industrie animale, j'inscris à la sortie chaque quantité livrée à telle ou telle de ces branches, de cette manière il n'y a jamais de confusion.

DEMANDE.— Les fourrages et les grains subissent en magasin des diminutions de volume, quelquefois des détériorations. Comment, dans ce cas, faites-vous pour couvrir ces pertes ? vous ne pouvez porter aux sorties les mêmes prix qu'aux entrées.

RÉPONSE.— Je vous ai dit que l'on devait considérer le magasin comme commerçant. Or, que fait un commerçant lorsqu'il achète des denrées pour les revendre ? Il a le bon esprit de prévoir les diminutions et détoriorations inévitables, et d'établir en conséquence ses prix d'achat et ses prix de vente ; mais en ce qui concerne les pertes accidentelles il ne peut les récupérer en élevant extraordinairement le prix du surplus de ses denrées qui ne trouveraient pas d'acquéreurs, si elles étaient cotées au-dessus du cours. De même, le cultivateur doit calculer les diminutions et détériorations, que subissent ordinairement les grains et fourrages, pour établir ses prix d'entrées et de sorties d'une manière raisonnable ; mais s'il vient à perdre par sa faute ou par accident une partie de ces mêmes grains et fourrages, il serait fort mal avisé de vouloir couvrir cette perte en élevant *extraordinairement* les prix du surplus ; d'abord au marché il ne trouverait pas d'acquéreurs, et s'il écoule ce même surplus dans son exploitation, l'industrie animale, qui aura consommé ses fourrages, sera grevée d'une dépense exorbitante, que les produits ne pourront jamais couvrir.

Ce qui s'est perdu dans le magasin est perdu pour la bourse de l'agriculteur; c'est à celui-ci de veiller à la conservation de ses récoltes.

Les explications que je viens de vous donner s'appliquent aussi au compte du magasin des denrées provenant de la deuxième industrie, lequel compte se tient de la même manière.

Compte du Magasin des denrées.

Comme pour le compte des fourrages, dans le compte du magasin des denrées, on consacre une colonne à chaque espèce de produits, beurre, fromage, lard, etc., etc.

Compte du Magasin ou dépot de fumiers.

Ce compte se tient de la manière suivante :

On inscrit *à son entrée*, chaque fois que l'on nettoie les étables, le nombre de voitures de fumier produit par les diverses branches de l'industrie animale, et l'on met en regard le prix payé par le magasin à chacune de ces branches. Il est inutile de dire que chaque sorte de fumier doit avoir sa colonne particulière *à la sortie*, on inscrit toute voiture de fumier fournie par le magasin à un champ quelconque, et en regard on porte le prix payé par ce champ.

Comme le fumier mis en tas diminue beaucoup de volume, on comprend que le nombre des voitures envoyées aux champs, doit être bien inférieur au nombre de voitures de fumier frais sortant des étables, il faut, par conséquent, que le compte de magasin compense cette différence de quantité par une différence de prix proportionnelle. Si, par exemple, 20 voitures mises en dépot diminuent d'un quart en volume, les 15 voitures qui resteront après la fermentation devront être payées, par les champs qui les recevront, le même prix que les 20 voitures ont été payées par le magasin aux diverses branches de l'industrie animale, autrement le magasin serait en déficitce qui ne doit pas être par les diminutions que l'on ne peut empêcher.

Ce compte soigneusement tenu, outre ses autres avantages, a celui bien grand d'avertir l'agriculteur de soigner ses engrais, et de lui montrer que s'il les laisse se perdre ou se détériorer, il doit nécessairement s'attendre à un déficit dans son compte de magasin, ou dans ses comptes de culture, s'il établit, comme nous venons de le dire, une balance entre le prix des entrées et le prix des sorties, même pour ses détériorations provenant de sa faute.

Compte des frais généraux.

Ce compte comprend toutes les dépenses faites dans l'intérêt général de l'exploitation, et qui ne peuvent être attribuées à une industrie plutôt qu'à une autre, comme les taxes, par exemple, les réparations aux chemins, etc.

Leur total, à la fin de l'année, doit être retranché du chiffre total de la recette, sans quoi les bénéfices nets seraient exagérés.

Compte des améliorations foncières.

Ce compte se compose d'un chapitre des dépenses et d'un chapitre des produits.

Celui des dépenses comprend tous les travaux exécutés en vue d'une amélioration du fonds, c'est-à-dire dont les effets seront de longue durée, tels sont les travaux d'assainissement, les plantations, les défoncemens, les constructions, etc.

Le chapitre des produits se compose des sommes représentant la *plus value* que chacun de ces travaux a donnée à la ferme.

Il est bon d'observer ici que, lorsque ces travaux d'améliorations sont exécutés, en tout ou en partie, par le personnel, les attelages et le matériel de l'établissement, l'agriculteur doit ne pas oublier à la fin de l'année de porter aux recettes de l'exercice, pendant lequel ces travaux ont été exécutés, le montant de cette main-d'œuvre ; autrement il ferait supporter par les récoltes de cette année, par la régie de cet exercice, une dépense qui doit être considérée comme un capital à ajouter au principal du prix d'acquisition, et dont l'intérêt seulement devra, à l'avenir, être supporté par les produits.

Il ne faut pas confondre les travaux faits en vue d'améliorations avec ceux faits en vue du revenu périodique et immédiat.

Arrêtés des comptes à la fin d'un exercice.

Cette opération a pour but de connaître, à la fin d'un exercice, les bénéfices ou les pertes de l'année révolue.

Pour cela, on établit un compte dont l'actif se compose :

1° Du bénéfice de chaque branche des industries végétale et animale ;

2° De la plus value, s'il y en a, du matériel de la ferme, ce qui est constaté par l'inventaire ;

3° De la plus value donnée au sol au moyen des améliorations foncières, ce qui est constaté par le compte des améliorations foncières et l'inventaire ;

4° Et des avances de culture faites par l'exercice écoulé à l'exercice qui commence, comme les labours préparatoires, les semences, etc., ce qui se trouve établi dans l'inventaire.

Le passif se compose : 1° du déficit des diverses branches qui ont un excédent de dépenses sur leurs recettes ; 2° de la détérioration du matériel, s'il y en a une ; 3° de la dépréciation du sol par suite de mauvaise culture, si dépréciation il y a.

Ces deux derniers articles sont établis par l'inventaire.

Tous les autres comptes, celui de la caisse, celui du ménage, ceux des magasins, etc, sont étrangers à cet arrêté de compte ; en effet, les bénéfices ou les pertes d'une année de culture ne consistent pas dans la quantité de produits transformés en argent, ou consommés, ou mis en magasin, mais seulement dans l'excédent d'argent que ces produits ont donné sur les dépenses qu'ils ont nécessitées, ce qui ne peut être constaté que par les comptes des deux premières industries, et par ceux qui attestent qu'une partie des travaux et des dépenses a été capitalisée en améliorations foncières ou en augmentation de matériel.

DEMANDE.— A quelle époque de l'année convient-il de clôre la comptabilité ?

RÉPONSE. — Les opérations du cultivateur sont tellement liées entr'elles que jamais il n'y a d'interruption, et par conséquent on ne peut trouver aucune époque dont on puisse dire que l'année écoulée n'a pas laissé à celle qui arrive beaucoup de travaux dont celle-ci profitera. Cependant, la fin de l'automne, le 1er Novembre, est l'époque préférable pour cette opération, parce qu'à ce moment les travaux de l'année qui finit et de celle qui commence sont assez nettement divisés ; il n'y a que les ensemensemens d'hiver et les labours préparatoires d'automne qui ont été anticipés par l'année qui finit sur celle qui va commencer.

Pour ces travaux, afin de ne les pas confondre avec ceux de l'an-

née courante, on n'a qu'à se pourvoir d'avance des livres que l'on destine à l'exercice qui va suivre et qu'à porter ces travaux préparatoires aux comptes de ce nouvel exercice, en ayant le soin de faire payer par celui-ci à l'exercice qui finit les frais occasionnés par ces travaux.

Récapitulation.

En résumé la tenue de cette comptabilité se réduit à :

1° Isoler autant que possible les diverses branches des deux premières industries, la production végétale et la production animale ;

2° Maintenir cet isolement par des comptes de magasin régulièrement tenus ;

3° Ne jamais manquer d'inscrire la moindre manœuvre, la moindre perte de tems, la moindre partie de fourrages, en un mot la moindre dépense au compte de l'industrie à laquelle cette dépense se rapporte.

4° Et ne jamais inscrire une dépense ou une recette quelconque sur le grand livre ou le livre des comptes courans, avant qu'elle n'ait été portée au journal.

DEMANDE.—Je trouve vos comptes de culture fort clairs et aussi exacts que possible, mais vous conviendrez qu'ils nécessitent cependant quelqu'étude, et demandent, pour être mis en pratique, un travail de cabinet très long et incompatible le plus souvent avec les occupations journalières de l'agriculteur.

RÉPONSE.— Est-ce que l'on peut connaître la tenue des livres de commerce sans l'étudier ? Maintenant, si vous refléchissiez bien, vous verriez que ces comptes ne sont pas plus longs à tenir que difficiles à comprendre. En effet, voici tout le travail qu'ils nécessitent :

Au commencement de l'année de culture, vous prenez les trois livres dont je vous ai donné la description, vous y établissez toutes les divisions nécessaires, et inscrivez en tête de chaque compte ouvert le titre qui lui appartient. Ces premières dispositions peuvent bien nécessiter une journée de travail ou deux au plus. Une fois ce cadre tracé, que vous reste-t-il à faire ? Chaque soir, vous inscrivez sur le journal ce qui s'est passé dans la ferme durant la journée ; or, ceci peut s'écrire en dix ou douze lignes, et en moins d'un quart d'heure. Le samedi soir, vous reportez sur les deux autres livres tout ce qui a été inscrit sur le journal, (ce qui a rapport au livre de caisse doit être reporté chaque soir). durant la semaine ; or, à 10 ou 12 lignes par jour, votre travail du samedi consiste à transcrire 70 à 80 lignes. Cependant, comme il est des item qui doivent figurer à des comptes différents, estimons le travail du samedi à 100 lignes environ ; et bien, quel tems si long faut-il pour écrire 100 lignes ? Je crois que trois heures suffisent. Vous voyez qu'en somme tout le tems qu'exige la tenue de ces livres est d'environ 5 heures par semaine, et fut-il de six, ces six heures seraient-elles perdues (1) ?

Comment, vous ne craigniez pas de mettre tout votre avoir dans une spéculation qui peut entrainer votre ruine en peu de tems ; vous

(1) On doit comprendre que, dans la pratique, l'agriculteur expérimenté peut, s'il le juge convenable, simplifier quelques-unes des opérations dont il est question dans cet ouvrage ; de même que dans les calculs arithmétiques on se sert d'abréviations que de longues formules enseignées par les livres de la science, mais ce n'est que lorsque l'on a acquis une grande expérience que l'on peut sans danger se fier à ces procédés abréviateurs.

ne considérez pas comme trop long d'assainir votre sol, de le labourer, herser quatre et cinq fois, de le fumer, de semer, puis biner et sarcler les plantes ; d'employer de nombreux ouvriers pour lever vos récoltes, de les transporter en magasin, puis de là au marché quand vous n'entreprenez pas de les convertir en viande, vendable seulement aprés trois ou quatre années de soins, de travail, de dépenses ; et vous trouvez trop longues les quelques heures que vous seriez forcé de consacrer chaque semaine à des comptes, qui peuvent seuls vous diriger dans la bonne voie, vous avertir de vos fautes et vous éclairer sur le mérite de vos opérations !

Comment, le moindre marchand, le plus infime fabriquant a des livres de comptes pour régler la marche de ses petites operations, et un homme, qui réunit en mains des industries aussi nombreuses, aussi différentes et aussi importantes que celles qui s'exercent dans une grande ferme, regarderait comme trop long le temps par lui employé à voir clair dans ses affaires !

Non, soyez en bien convaincu, le temps, que l'agriculteur consacre à se rendre compte des opérations de sa ferme, n'est pas du tems perdu. Lorsque le soir il se met en présence de seslivres, et que d'un coup d'œil il peut embrasser tout ce qu'il à fait et tout ce qui lui reste à faire, nécessairement son esprit doit s'abandonner à de sérieuses et utiles reflexions, qui ne viennent jamais en tête de l'homme habitué à marcher en aveugle. Ayant constamment devant lui tableau fidèle du passé, il lui est facile de conclure pour l'avenir, c'est dire qu'il peut en deux ou trois ans acquérir plus d'expérience que l'agriculteur insouciant n'en acquerra en vingt, et peut-être jamais.

